Jean-Baptiste André Godin à Émile Vié et Cie, 7 novembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation2 p. (79r, 80v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Vié et Cie, 7 novembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50581

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction7 novembre 1881
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireVié (Émile) et Cie
Lieu de destination29, rue Sévigné, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50581?context=pdf

Description

RésuméGodin adresse à Vié et Cie un chèque de 3 248, 70 F en paiement des factures des 19 et 23 octobre 1881. Il souhaite faire une modification sur la suspension lyre.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 80v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à Vie et Cie du 7 novembre 1881 et la lettre de Godin à monsieur Guérard du 7 novembre 1881.

Mots-clés

Appareils et matériels, Économie domestique, Finances personnelles
Personnes citéesComptoir national d'escompte de Paris
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50581?context=pdf

Guise 7 9bre 91

Messieurs Vié et Cie,

Les factures des 19 et 25 octobre concernant les livraisons que vous m'avez faites s'élèvent ensemble à francs 3.949,70. Je vous les remets sous ce pli, le règlement en un chèque N° 42.163 sur le Comptoir d'Escompte de Paris.

La suspension lyre, faisant partie de ces factures, me paraît très élevée. Elle a coûté de vous 18 fr. mais je vous crois bien.

Ce défaut est dû sans doute aux réflexions que je vous ai faites quand je vous en ai fait la commande.

Je vous prie donc de voir si l'on ne pourrait pas y remédier en allongeant les suspensions et les chaînes des contre-poids.

Cela me semble facile, si vous voulez bien m'envoyer le nécessaire que je ferais placer ici.

Il me semble qu'on pourrait descendre la suspension d'au moins 15 centimètres, ce qui mettrait la lampe à 30 centimètres

Paris, 7 Fév 97

Monsieur Guérard,

Je vous prie de m'envoyer le détail définitif de votre travail pour l'installation de sonneries électriques chez moi, afin que je puisse vous en faire le règlement.

Agréez, je vous prie, Monsieur, mes civilités.

Godin

plus bas ; et ce ne serait pas trop.

Donnez-moi votre avis en m'accusant réception de la présente.

Agréez, je vous prie, Monsieur, mes civilités.

Godin

Fichier